

Besançon, le 17 février 2017

Madame, Monsieur,

La Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté de Natation et son Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (E.R.F.A.N.) entame sa campagne de collecte de la taxe d'apprentissage.

Qu'est ce que la taxe d'apprentissage ?

La Taxe d'Apprentissage est un impôt qui vise à financer le développement de l'enseignement technologique et professionnel et de l'apprentissage. L'originalité de ce prélèvement obligatoire pour les entreprises réside dans le fait qu'il peut être librement affecté à l'école de son choix pour peu que celle-ci bénéficie de programmes de formation reconnus par l'état. C'est le cas de la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté de Natation dont la formation BPJEPS AAN figure au rang des formations professionnalisantes.

Quel bénéfice pour le club ?

L'augmentation continue du prix des adhésions dans nos clubs régionaux ne peut pas être l'unique solution pour augmenter les recettes et donc financer les actions de formation proposées aux nageurs, aux professionnels de notre région.

La Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté a donc choisi la voie de la collecte de la taxe d'apprentissage.

Quel bénéfice pour votre entreprise ?

- C'est un soutien à notre démarche et une façon originale d'aborder cette collecte obligatoire.
- La possibilité de travailler ensemble à la réduction des noyades, un fléau qui peut avoir une influence indirecte sur les entreprises,
- La possibilité d'améliorer les compétences attendues des éducateurs aquatiques dans notre région,
- Participer au développement d'une école de formation de Bourgogne Franche-Comté produisant l'encadrement des activités de vos enfants peut-être, des enfants de vos salariés, des enfants de votre bassin de vie.

Quel peut être votre rôle ?

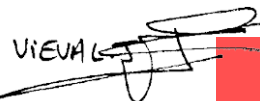
Affecter la partie hors quota de votre contribution aux formations de catégorie A en désignant notre ERFAN – LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE comme attributaire de cette collecte.

Notre numéro d'identifiant UAI : 0251981T

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez Cyrille ADAM (06 84 84 81 98).

Nous vous remercions et vous assurons de nos meilleurs sentiments.

Daniel PLANCHE
Président de la Ligue Régionale



VIÉVAL